



COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE

DU 7 janvier 2025 AU 4 mars 2025

LA MUNICIPALITÉ DÉCIDE

7 JANVIER 2025

Asendas SA, offre - planification parcours de trail

D'adjuger à la société Asendas SA les travaux de planification de parcours de trail pour un montant de Fr. 10'939.72 (TTC).

Guarnaccia Constructions Métalliques SA, offre No 25-01/101 pour la remise en état de la porte du Collège

D'adjuger à la société Guarnaccia Constructions Métalliques SA les travaux pour la remise en état de la porte du Collège pour un montant de Fr. 1'351.25 (TTC)

21 JANVIER 2025

Curchod SA, Offre No 12354 - Remise en conformité de l'abri PC

D'adjuger à la société André Curchod SA la remise en conformité de l'abri PC suite au contrôle OIBT pour un montant de Fr. 1'570.95 (TTC).

Michel Wyder, demande de départ en retraite anticipée

D'informer M. Michel Wyder qu'elle accepte son départ à la retraite anticipée au 28 février 2026 à la suite de son courrier. Elle compte sur son professionnalisme reconnu pour former et préparer son successeur aux nombreuses tâches qui lui sont dévolues.

4 FÉVRIER 2025

Chablais Agglo, Autorisation de mise en consultation publique du PA5-Pdi

D'informer Chablais Agglo qu'elle a accepté, lors de sa séance du 4 février 2025, la mise en consultation du projet de PA5-Pdi.

Romande Energie, Correctifs suite aux contrôles électriques installation éclairage public

D'adjuger à la société Romande Energie les travaux correctifs suite aux contrôles électrique de l'installation d'éclairage public pour un montant de Fr. 3'140.20 (TTC).

18 FÉVRIER 2025

RWB Vaud SA, validation du plan directeur PDDE et AEC

D'informer la société RWB Vaud SA qu'elle a validé le plan directeur pour la distribution de l'eau (PDDE) et alimentation en eau en temps de crise (AEC) lors de sa séance du 18 février 2025.

4 MARS 2025

G-Tech Sàrl, Offre No 2024OF0090 - pose garde-corps escalier du Collège

D'adjuger à la société G-Tech Sàrl la pose du garde-corps de l'escalier du Collège pour un montant de Fr. 5'448.25 (TTC).

LA MUNICIPALITÉ PREND ACTE

7 JANVIER 2025

UCV, accord Airbnb mise en application

D'un e-mail de l'Union des communes vaudoises (UCV) qui l'informe que la mise en application de l'accord entre elle et Airbnb est fixée au 1er février 2025.

21 JANVIER 2025

DITS, choix des autorités pour la législature 2026-2031

D'un e-mail du département des institutions, du territoire et du sport (DITS) qui l'informe qu'il incombe aux communes de s'interroger sur les éventuelles modifications à apporter quant au fonctionnement de leurs autorités en vue de la législature 2026-2031. Elles peuvent décider de remplacer leur conseil général par un conseil communal, de modifier le nombre de membres de la municipalité et/ou de sièges de leur conseil communal ou pour celles de moins de 3'000 habitants, d'opter pour une élection du conseil communal selon le système proportionnel plutôt que selon le système majoritaire. Le délai légal pour la décision du conseil est le 30 juin 2025.

4 FÉVRIER 2025

FVA, organisation lutte contre frelon asiatique

D'un e-mail du comité de la Fédération vaudoise des sociétés d'apiculture (FVA) qui l'informe qu'une association a été créée afin de dissocier la lutte contre le frelon asiatique de l'apiculture vaudoise, portant le nom d'Association stop frelons Vaud (ASFV). Une demande a été envoyée à la Direction générale de l'environnement (DGE) afin que le mandat soit repris par le canton, mais il semblerait que seule une aide pécuniaire peut être offerte afin de financer partiellement le matériel de lutte. Ce mandat de coordination ne pouvant plus être assuré par l'ASFV, il a été décidé de passer d'une gestion cantonale à une gestion locale. La commune peut être très prochainement interpellée pour un rapport de la situation locale et éventuellement lui demander un appui sous forme d'aide en matériel, en personnel ou financière.

18 FÉVRIER 2025

DGAIC, révision totale de la loi sur les communes - mise en consultation

D'un e-mail de la direction générale des affaires institutionnelles et des communes (DGAIC) qui l'informe de la mise en consultation d'un avant-projet de révision totale de la loi sur les communes (LC). Cette révision a pour but de moderniser le cadre légal et institutionnel afin d'offrir aux communes les outils nécessaires pour exercer leurs tâches en toute autonomie. Elle invite les participants à la consultation à remplir le questionnaire élaboré à cette fin. Ce questionnaire, ainsi que ses autres déterminations sont à retourner au plus tard le lundi 31 mars 2025.

Commune de Bex, lettre d'intention liaison des eaux usées

D'une lettre d'intention de la Commune de Bex au sujet de la liaison des eaux usées. Elle confirme qu'en cas d'échec des discussions entourant le dossier FuturoStep, elle s'engage à ouvrir aussitôt des discussions en vue d'agrandir la STEP de Bex en collaboration avec la commune de Gryon.

4 MARS 2025

DGE, règlement protection patrimoine arboré

D'une lettre de la direction générale de l'environnement (DGE) qui approuve le nouveau règlement communal sur la protection du patrimoine arboré.

Commune d'Ollon, contribution aux frais de fonctionnement colonne de secours

D'une lettre de la Commune d'Ollon qui lui transmet la clé de répartition, établie en fonction du nombre d'habitants, pour la subvention des frais de fonctionnement de la colonne de secours - Section Argentine. Le montant total de Fr. 33'600.- est réparti de la manière suivante entre les communes :

- Ollon, 8'137 habitants - Fr. 13'553.-
- Bex, 8'508 habitants - Fr. 14'125
- Gryon, 1'520 habitants - Fr. 3'345
- Lavey-Morcles, 1'022 habitants - Fr. 2'577.-

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :		La Secrétaire :
 Mario Da Silva		 Alexandra Robyr